

17 850 francs suisses; Liban — secours divers: 2 800 francs suisses; République arabe d'Égypte — assistance aux prisonniers de guerre: 59 200 francs suisses; République arabe du Yémen — atelier de prothèses de Sanaa: 50 200 francs suisses, et secours divers: 6 600 francs suisses; République démocratique populaire du Yémen — aide aux détenus et à leurs familles: 11 180 francs suisses, et aide aux réfugiés du Dhofar: 5 500 francs suisses; Syrie — assistance aux prisonniers de guerre et secours divers: 1 900 francs suisses.

Dix millions de messages en un an

L'Agence centrale de recherches du CICR accomplit, dans le sous-continent asiatique, un travail considérable.

En un an, soit de mars 1972 à mars 1973, le bureau de Genève a traité 24 000 demandes (en chiffres ronds), réparties en trois catégories: demandes de recherches des familles de disparus civils ou militaires (8 000); demandes de nouvelles concernant les prisonniers de guerre et leurs familles (10 000); demandes provenant essentiellement des civils au Pakistan et en Inde (6 000). En outre, il a créé un fichier de 270 000 cartes, dont une partie établie au moyen d'un ordinateur.

Dès l'automne 1971, l'Agence centrale de recherches avait ouvert des bureaux à Islamabad, New Delhi et Dacca en collaboration étroite avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Le plus important est celui de Dacca, qui compte quatre succursales dans l'intérieur du pays et une quarantaine d'employés locaux. Quant aux bureaux de New Delhi et d'Islamabad, ils emploient respectivement 7 et 4 employés locaux. Chacune des trois agences est dirigée par un spécialiste de l'Agence de Genève.

Le mouvement du courrier, transmis entre mars 1972 et mars 1973 par les trois bureaux sur le terrain, atteint 10 millions d'unités, soit 8,5 millions de lettres entre les prisonniers de guerre et leurs familles, et 1,5 million de messages familiaux civils entre le Pakistan et le Bangladesh.